



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 9 décembre 2013 : la filière horticole française se mobilise au travers d'une stratégie ambitieuse

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 9 décembre 2013, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

En préalable aux travaux du Conseil, la fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP) et Felcoop ont remis aux représentants de l'administration une lettre ouverte adressée au ministre en charge de l'agriculture, soulignant l'inquiétude des producteurs face à la prochaine augmentation du taux de TVA (de 7 % à 10 %).

Évaluation du dispositif d'aides aux investissements pour la modernisation des entreprises horticoles et pépinières

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats de l'évaluation des dispositifs d'aides à la modernisation dans le secteur des entreprises horticoles et maraîchères, sur la période 2000 à 2011. Réalisée par les équipes de FranceAgriMer, ainsi que par un cabinet extérieur avec une enquête auprès des producteurs et par les services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture, cette évaluation avait pour objectif d'étudier l'efficacité des différents dispositifs d'aide à la modernisation des serres, afin de permettre notamment l'optimisation des soutiens à la filière horticole.

L'évaluation souligne que les contextes économiques des secteurs maraîcher et horticole ne sont pas identiques et il apparaît clairement que la problématique énergétique n'est pas prépondérante pour le secteur horticole (ce qui n'est pas le cas du secteur maraîcher). Les exploitations horticoles cherchent à réduire les coûts de production résultant de l'emploi de main-d'œuvre ; le secteur maraîcher s'orientant prioritairement dans la recherche de productivité. Les objectifs n'étant plus communs, les moyens d'intervention les plus pertinents ne doivent pas être les mêmes pour chaque secteur. Il est donc nécessaire de scinder le dispositif en deux dispositifs parfaitement autonomes.

L'aide au secteur horticole pourrait notamment être réorientée vers un soutien à la mécanisation et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la modernisation des entreprises horticoles et pépinières

S'appuyant sur les recommandations de l'évaluation, le nouveau dispositif, élargi aux pépinières de plein champ, apporte son soutien à la mécanisation et à la robotisation, visant en particulier à réduire la pénibilité du travail, à permettre une meilleure productivité et à limiter les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Par ailleurs, les projets portés par des exploitations certifiées au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations agricoles ou en cours de certification (certification directe ou via une démarche reconnue telle que « Plante Bleue ») sont priorités. Enfin, le projet prévoit une procédure d'appel à candidatures, uniforme sur tout le territoire, permettant d'articuler les moyens de FranceAgriMer avec ceux des Régions à compter de 2014 (financés sur FEADER et/ou ressources propres). Le Conseil a donné un avis favorable à ce projet de décision. Un appel à candidatures sera ouvert par FranceAgriMer, après la publication de cette décision (clôture au 31 mars 2014).

Orientations budgétaires 2014 pour la filière horticole

Les orientations budgétaires 2014 de FranceAgriMer pour la filière horticole ont été présentées au Conseil. Le secteur de l'horticulture bénéficie d'un budget initial 2014 stable par rapport à celui de 2013. Les professionnels ont fait part de leur satisfaction concernant le maintien du budget consacré à la filière horticole.

Les axes stratégiques de la promotion pour la filière horticole en 2014

Les membres du Conseil ont consacré une large réflexion à la mise en œuvre de la stratégie de promotion pour 2014. Dans un contexte général marqué par un marché de consommation à fort potentiel et un déficit commercial récurrent, la filière doit développer sa capacité de résistance face aux importations, par une meilleure maîtrise du marché intérieur et le renfort de la valorisation des produits français

Le Conseil a décidé de poursuivre notamment les actions suivantes :

- la campagne « Design by Nature », qui vise à inscrire l'image du végétal d'ornement dans la durée, afin que le consommateur renouvelle ses achats de végétaux ;
- la promotion de la certification environnementale « Plante Bleue » et du Label Rouge ;
- la communication « Cité verte », qui vise à développer l'usage du végétal en ville ;
- l'organisation du pavillon France au salon IPM Essen, en Allemagne en janvier 2014, pour les entreprises françaises.

Orientations stratégiques à l'horizon 2025 : une ambition pour la filière horticole française

À la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer a mené une réflexion sur la stratégie de la filière de l'horticulture et des pépinières ornementales à l'horizon 2025.

Le Conseil a dressé le bilan des atouts dont dispose la filière et des difficultés auxquelles elle doit faire face. Le Conseil a formulé des propositions concrètes (objectifs et actions à mettre en œuvre) dans le cadre d'une stratégie offensive destinée à développer des parts de marché sur la France et à conquérir des parts de marchés à l'export. La réflexion stratégique se poursuivra en 2014, à la lumière des résultats de l'exercice de prospective réalisé depuis dix-huit mois par Val'hor et FranceAgriMer.

Le plan stratégique « *Une ambition pour la filière horticole française* » sera remis au ministre en charge de l'agriculture d'ici à la fin de l'année 2013.

Les professionnels ont également pris connaissance des dernières données économiques disponibles.

Les achats des Français en végétaux d'ornement : des consommateurs portés vers les végétaux d'intérieur et, en particulier, vers les fleurs coupées

D'après le panel TNS Sofres, cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession horticole Val'hor, le marché de l'ensemble des végétaux d'ornement (cumul de janvier à septembre 2013) présente une baisse des quantités achetées de 6 % par rapport à la même période de 2012. Cependant, les sommes dépensées par les ménages affichent une relative stabilité (- 0,4 %).

Les végétaux d'intérieur, sur cette même période, enregistrent une hausse de 3,7 % en valeur, tandis que les végétaux d'extérieur et le marché du cimetière reculent respectivement de 4 % et 3,6 %.

À noter, par catégories, l'attrait des consommateurs pour les fleurs coupées (41 % des sommes dépensées en végétaux d'intérieur), avec des achats de fleurs coupées augmentant de 5,5 % en volume et de 9,1 % en valeur.

Un commerce extérieur largement déficitaire pour la filière horticole

Sur les neuf premiers mois de l'année 2013 (cumul de janvier à septembre 2013), le déficit du commerce extérieur pour les plantes vivantes et produits de la floriculture recule de 0,7 % par rapport à la même période de 2012. Les exportations françaises ne représentent que 68,8 M€ en valeur (- 4 % par rapport à la même période de 2012) pour 727,7 M€ d'importations (- 1 %).

Le marché du sapin de Noël : les grandes tendances

À l'approche des fêtes, les services de FranceAgriMer ont présenté aux professionnels un focus sur le marché du sapin de Noël : lieux de production, achats de sapins de Noël par les Français en 2012, types de sapin, lieux d'achats... En 2012, dans un contexte de crise, les Français n'ont pas sacrifié leur budget « sapin de Noël », qui reste un symbole fort des fêtes de fin d'année. Avec environ 100 000 acheteurs de plus qu'en 2011, près d'un foyer sur quatre a acheté un sapin de Noël. Le sapin naturel reste le favori des Français, avec une hausse de l'Épicéa, même si le Nordmann reste en tête.

Pour en savoir plus : *Notes de conjoncture Horticulture et Le sapin de Noël*, FranceAgriMer, décembre 2013

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières se réunira le 5 février 2014.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr